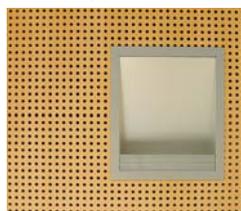




luminaire encastré



puits de lumière

ce qu'ils en pensent

Les élus sont satisfaits d'avoir mené un projet correspondant à l'attente de la population. La volonté de revaloriser l'image de la bibliothèque, de favoriser l'accessibilité aux nouvelles technologies, et de se positionner dans une réflexion dépassant les frontières communales sont les principes qui ont conduit à ce résultat. Le défi architectural qui consistait à promouvoir une image moderne de ce nouvel équipement a provoqué chez les locinois une réaction positive.

Le public s'est rapidement approprié ce nouvel équipement. Depuis son ouverture, la fréquentation n'a cessé d'augmenter pour atteindre 2150 adhérents, soit trois fois plus que dans l'ancienne bibliothèque, 58% du public résidant en dehors de Locminé. Cette fréquentation nécessite cependant sur le plan fonctionnel, une adaptation des points de renseignement et d'information du public.

salle de visio-conférence



Repères

Architecture

et Aménagement Publics

Fiche N°7 - Mars 2003



LOCMINE

Médiathèque



notre commentaire

La démarche volontariste de la municipalité dans sa réflexion et ses orientations a conduit à un résultat très intéressant sur le plan urbain et architectural. La place Anne de Bretagne retrouve vie et fonctionnalité à travers une réalisation contemporaine qui, au delà de son rôle de signal urbain, affirme une image tournée vers l'avenir. L'implantation et la qualité de cet équipement contribuent également à l'élargissement et au rayonnement urbain de la commune. La réalisation d'une œuvre d'art sous l'auvent et le traitement complet de la Place Anne de Bretagne viendront compléter et affirmer la vocation et l'image de la médiathèque.

Sur le plan fonctionnel, le plan ouvert et tout en longueur apporte transparence et espace tout en induisant une augmentation des déplacements. La salle de visio-conférence, espace de communication de pointe, mérite quant à elle un écho tout particulier auprès de la population, car elle devrait attirer un public très diversifié dans les années à venir.

MONTAGE FINANCIER

Coût de l'opération

| | |
|--|---------------|
| <i>Coût de la construction</i> | 984 308 € TTC |
| <i>Honoraires de Maîtrise d'Oeuvre</i> | 113 400 € TTC |
| <i>Équipement :</i> | |
| Mobilier | 94 521 € TTC |
| Technique | 77 459 € TTC |

Financement

| | |
|-----------------------------|-----------|
| Département | 174 554 € |
| D.R.A.C. | 232 703 € |
| Auto-financement et emprunt | 535 184 € |

FICHE TECHNIQUE

Programme : Médiathèque
Maître d'ouvrage : Commune de LOCMINE
Maître d'Oeuvre : David CRAS
 Architecte D.P.L.G.

Année de réalisation : 2001
Surface utile : 700 m²
Surface Hors Oeuvre Brute : 1805 m²

Coût de la réalisation : 823.000 € HT
 (non compris honoraires)

Ratio au m² : 1176 € HT

signal urbain

Chef-lieu de canton, Locminé regroupe 28 % de la population cantonale, soit 3430 habitants sur un petit territoire : 4,86 km². Cette commune dynamique constitue un pôle attractif à plusieurs titres :

- un pôle éducatif avec 1800 élèves répartis de la maternelle au BTS,
- un pôle économique, 5^{ème} bassin d'emploi du département,
- un pôle commercial et de services disposant d'un bon niveau d'équipements publics.

L'ancienne bibliothèque située en centre-ville ne répondant plus aux besoins grandissants de la population, la municipalité a décidé de créer une médiathèque. Ce nouvel équipement, élément structurant d'un quartier périphérique, viendra renforcer l'offre culturelle et permettra à un large public d'accéder aux nouvelles technologies.



L'origine du projet

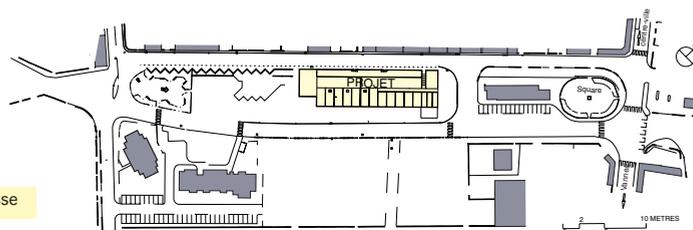
Fin 97, la commune de Locminé doit réfléchir à l'informatisation de la bibliothèque municipale, et à la prise en compte des nouvelles technologies multimédias. Les locaux existants, d'une surface de 100 m² ne répondent plus à la demande en termes de fonctionnalité, d'accès et de sécurité. Parallèlement, un audit met en évidence les attentes de la population en matière d'offre culturelle. Ces constats amènent la municipalité à réfléchir sur la réalisation d'un nouvel équipement. Début 99, une commission médiathèque composée d'élus et de personnels de la bibliothèque est mise en place. Cette commission est chargée d'élaborer un cahier des charges et de suivre l'ensemble du projet. Des visites d'équipements récents réalisés sur le département sont organisées en préambule à cette démarche.

Le site retenu pour l'implantation de la nouvelle médiathèque se situe en périphérie du centre-ville, dans un quartier ancien : la Place Anne de Bretagne. Dans la mémoire des Locminoïses, cette place représente un lieu d'animation important dans l'histoire de la commune. Après la disparition du foirail (ancien marché aux bestiaux), cet espace se retrouve sans réelle vocation et constitue un vide urbain à restructurer. Ces éléments ont influencé le choix de la municipalité qui souhaitait redynamiser ce quartier.

Le travail de la commission médiathèque a permis de préciser les grands principes d'aménagement :

- volonté de structurer l'espace et d'apporter sur le plan architectural une image valorisante pour le quartier, agissant comme un signal urbain.
- Sur le plan fonctionnel, la municipalité souhaite un équipement évolutif avec des espaces non cloisonnés, modulables en fonction des besoins. Le pôle cybercommunes ainsi qu'une salle de visio-conférence s'ajoutent au programme classique d'une médiathèque (prêt de livres, de CD, etc) en proposant des équipements "high tech".

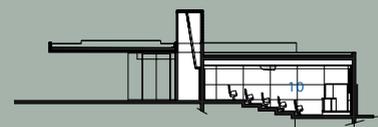
En avril 99, 3 équipes de Maîtres d'Oeuvre sont sélectionnées sur dossier de référence. Le candidat finalement retenu est David CRAS, Architecte D.P.L.G. à Rennes.



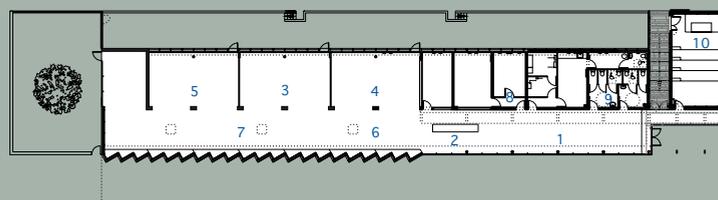
plan de masse

le programme

| | |
|----------------------------------|-----|
| 1 - Hall d'exposition | 88 |
| 2 - Accueil | 46 |
| 3 - Espace bibliothèque | 103 |
| 4 - Espace enfants | 103 |
| 5 - Espace multimédias | 82 |
| 6 - Espace musique-vidéo | 27 |
| 7 - Espace documentaire | 46 |
| 8 - Bureaux et locaux de service | 112 |
| 9 - Sanitaires public | 33 |
| 10 - Salle de visio-conférence | 60 |



surface totale 700 m²



le projet

Le projet traduit la prise en compte de la particularité du site et les principes définis par le Maître d'Ouvrage.

Sur le plan urbain :

Le bâtiment structure la place Anne de Bretagne. Son implantation au Nord redéfinit la rue en créant un nouveau front bâti. Son ouverture vers la place, véritable carrefour scolaire (transport, lycée) s'inscrit dans une logique d'animation.

Sur le plan architectural :

Le bâtiment se développe en longueur sur un niveau. Les lignes simples ainsi que les matériaux utilisés (béton brut, verre, toiture terrasse) traduisent une volonté de rupture avec l'architecture traditionnelle et contribuent à l'image dynamique de l'équipement.

Le projet favorise la transparence et la lumière. Les claustras bois qui habillent la façade arrière vitrée préservent l'intimité des lieux.

Côté place, la lumière est maîtrisée par une découpe d'une partie de la façade en redents et un large débord de toiture en casquette sur toute la longueur du bâtiment. L'émergence en toiture d'un puits de lumière éclairant le vaste hall d'accueil et d'exposition participe à l'effet de signal de la médiathèque.

Le hall d'accueil est en liaison avec les services administratifs, et contrôle l'accès aux salles d'activités. Celles-ci se développent en enfilade. Les redents créés en façade constituent autant de points de consultation. Sur l'arrière, des espaces semi-cloisonnés structurent les différentes activités de la médiathèque : espace enfants, bibliothèque, multimédia, formation informatique. L'extrémité Ouest du bâtiment s'ouvre sur un patio semi-clos de murs. A l'extrémité Est, la salle de visio-conférence est un espace autonome accessible depuis la rue arrière.

